

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

**Séance régulière du 3 septembre 2019**

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le mardi 3 septembre 2019 à 19h30 à la salle communautaire, située au 16, rue Principale Nord à Montcerf-Lytton.

**Sont présents :**

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Michel Dénomme	Conseiller
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain Fortin.

Madame Emmanuelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Alain Fortin, Maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous.

Mme Michaud fait lecture du moment de réflexion.

**2019-09-501      LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adoptée à l'unanimité.

La conseillère Christiane Cloutier annonce les gagnants du concours d'embellissement.

Tel qu'établi par l'article 333 de la Loi sur les élections et référendums, il est donné avis de vacance au poste de conseiller numéro 6 et il est donné avis d'élections partielles.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Christiane Cloutier qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement concernant la régie interne des séances du conseil municipal, avec dispense de lecture lors du dépôt du projet.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Dénomme qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement concernant la rémunération du personnel électoral, avec dispense de lecture lors du dépôt du projet.

**AVIS DE MOTION -RÈGLEMENT CONCERNANT LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX ROULOTTES**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Dénommé qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement concernant les dispositions particulières applicables aux roulottes, avec dispense de lecture lors du dépôt du projet.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AFIN DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX PROJETS INTÉGRÉS D'HABITATIONS POUR MINI-MAISONS.**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Serge Lafontaine qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement concernant les dispositions particulières relatives aux projets intégrés d'habitation pour les mini-maisons, avec dispense de lecture lors du dépôt du projet.

**2019-09-502                    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 29 JUIN 2019**

Il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 29 juin 2019, tel que déposé.

Adoptée à la majorité.

**2019-09-503                    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 5 AOÛT 2019**

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 5 août 2019, tel que déposé.

Adoptée à la majorité.

**2019-09-504                    ADOPTION DES COMPTES AU 23 AOÛT 2019**

Il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'adopter les rapports suivants et ce, pour la période jusqu'au 23 août 2019;

Comptes payés (chèques 19700 à 19721)	64 406.48\$
Comptes à payer (chèques 19722 à 19751)	47 303.27\$
Liste des salaires nets et frais de déplacement (incluant la paie du 31 août déposée le 5 septembre)	34 519.19\$
Virements bancaires	20 275.72\$

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-505                    FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DU MAÎTRE DE POSTE**

**CONSIDÉRANT**                    QUE la période de probation du maître de poste est arrivé à sa fin et que la direction générale est satisfaite de son travail;

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu de mettre fin à la période de probation du maître de poste.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-506**                    **AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR ALLER EN RECHERCHE DE PRIX POUR LES AUDITS DES ÉTATS FINANCIERS DE 2020**

**CONSIDÉRANT**            QUE le contrat des vérificateurs actuels est arrivé à sa fin et que le conseil désire vérifier auprès d'autres firmes de vérificateurs;

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser la direction générale à entreprendre les démarches de recherche de prix sur invitation auprès de firmes de vérification ayant une spécialisation en vérification municipale pour des prix pour un contrat de un an et pour 3 ans.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-507**                    **AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR ENTREPRENDRE DES DÉMARCHES POUR L'INSTALLATION D'UNE MACHINE INTERAC AU BUREAU MUNICIPAL;**

**CONSIDÉRANT**            QUE la municipalité procède au transfert de ses activités chez Desjardins et qu'elle désire offrir plus de possibilités de paiements à ses contribuables;

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'autoriser la direction générale à entreprendre les démarches nécessaires pour procéder à l'installation d'une machine interac au bureau municipal;

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-508**                    **OCTROI D'UNE COMMANDITE – CLUB DES OURS BLANCS**

**CONSIDÉRANT**            QUE la municipalité a à cœur le développement de l'offre touristique sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau et qu'elle désire contribuer au développement des sentiers de motoneiges sur son territoire;

Il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'autoriser l'octroi d'une aide financière de 300\$, tel que demandé par le club des Ours Blancs;

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-509**                    **OUVERTURE DES SOUMISSIONS – TRAVAUX À EXÉCUTER SUR LE TERRAIN DU 3955-78-4457 ET AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE COLLABORER AVEC LE SGM DE LA MRCVG POUR TROUVER D'AUTRES OPTIONS**

**CONSIDÉRANT**            QUE la municipalité est allée en appel d'offres avec le service de génie municipal (SGM) de la MRCVG pour des travaux sur son territoire;

**CONSIDÉRANT**            QUE la seule offre conforme est plus du double des prévisions soumissionnées par le SGM de la MRCVG;

Il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de refuser la soumission et de mandater la direction générale, en collaboration avec le SGM de la MRCVG, pour trouver d'autres alternatives pour effectuer les travaux.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-510                    NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

**CONSIDÉRANT**            QUE la municipalité doit aller en élections partielles prochainement et qu'il y a lieu de nommer une secrétaire d'élection pour assister la directrice dans ses fonctions de présidente d'élection;

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu procéder à la nomination de Mme Véronique Danis à titre de secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-511                    AUTORISATION DE DÉPENSES À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES**

**CONSIDÉRANT**            QUE des élections partielles doivent être déclenchées suite à la démission de la conseillère au siège numéro 6;

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'autoriser la direction générale à effectuer toutes les dépenses pour mener à bien les élections partielles.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-512                    REGROUPEMENT EN SÉCURITÉ INCENDIE – EMBAUCHE À TITRE CONTRACTUEL DE M. SYLVAIN CHARRETTE**

**CONSIDÉRANT**            QUE le regroupement doit terminer la formation des pompiers déjà entamée selon son offre de services avec la MRCVG;

**CONSIDÉRANT**            QUE le regroupement a mis un terme à son entente avec M. Chartrand et qu'il y a lieu d'engager un nouveau formateur pour terminer la formation;

Il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de procéder à l'embauche de M. Sylvain Charrette à titre de contractuel avec le taux horaire de 30\$/h pour la gestion et 50\$/h à titre de formateur, par Créations Chavain, qui est le taux de l'École nationale des pompiers.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-513                    REGROUPEMENT EN SÉCURITÉ INCENDIE – AUTORISATION D'ALLER EN RECHERCHE DE PRIX POUR LA CONSTRUCTION D'UN GAZEBO ET D'UN ESCALIER POUR LE CENTRE DE FORMATION**

**CONSIDÉRANT**            QU'il y a plusieurs travaux d'améliorations à faire dans le centre de formation du regroupement;

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser la direction générale à aller en demande de soumissions sur invitation pour procéder à la fabrication et l'installation d'un escalier à l'intérieur du centre de formation et pour la construction d'un gazebo et ce, en utilisant les fonds du surplus accumulé du regroupement.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-514                    RÉOUVERTURE OFFICIELLE DU CHEMIN MONTCEF-MANIWAKI SUITE À L'ENLÈVEMENT DES POTEAUX D'HYDRO-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT**            QUE la municipalité avait procédé à la fermeture du chemin Montcerf-Maniwaki lors des glissements de terrains;

**CONSIDÉRANT**            QUE la municipalité a procédé à des travaux qui rendent maintenant le chemin praticable et sécuritaire;

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de procéder à la réouverture du chemin Montcerf-Maniwaki auprès du Ministère des Transports et des services d'urgence.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-515**      **ACCEPTATION DE L'OFFRE D'HYDRO-QUÉBEC POUR LE DÉPLACEMENT DES HAUBANS**

**CONSIDÉRANT**      QUE des travaux devront être entrepris sur le chemin Montcerf-Maniwaki en 2020 pour réparer un autre glissement de terrain;

**CONSIDÉRANT**      QUE ces travaux vont demander le déplacement de 2 haubans de poteaux d'Hydro-Québec et que cette dernière a déposé une proposition d'affaires pour la relocalisation;

**CONSIDÉRANT**      que le service de génie municipal de la MRCVG a analysé le dossier et nous recommande d'accepter la proposition;

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu d'autoriser la direction générale à signer la proposition d'affaires d'Hydro-Québec pour le déplacement des haubans au montant de 19 951.32\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-516**      **AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE PROCÉDER À L'ACHAT DU SEL DE DÉGLAÇAGE POUR LA SAISON HIVERNALE**

**CONSIDÉRANT**      QUE la municipalité doit procéder à l'achat de son sel de déglacage pour la période hivernale 2019-2020;

**CONSIDÉRANT**      QUE la municipalité a reçu des soumissions, à savoir;  
Sel Warwick au montant de 128\$/tonne  
Rock & Pauline Patry Transport au montant de 127,50\$/tonne.

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de procéder à l'achat du sel de déglacage auprès de Rock et Pauline Patry Transport pour une quantité maximale de 150 tonnes pour la saison;

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-517**      **ADOPTION DE LA POLITIQUE PFM – MADA**

**CONSIDÉRANT**      QUE la municipalité doit procéder à l'adoption de sa politique familiale municipale – Municipalité amie des aînés (PFM-MADA);

**CONSIDÉRANT**      QUE la municipalité a déposé ses axes d'intervention;

Il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'adopter les axes d'intervention de la politique PFM-MADA de la municipalité;

Adoptée à l'unanimité.

**2019-09-518**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20h05, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
M. Alain Fortin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Emmanuelle Michaud  
Directrice générale par intérim

**Certificat de disponibilité des crédits**

Je, soussignée, Emmanuelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Montcerf-Lytton, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Emmanuelle Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim